DOSSIER D'INSCRIPTION 2023/24

Documents nécessaires

Pour la catégorie Baby

- Fiche de renseignements remplie
- Questionnaire de santé (en cas de réponse positive à une seule des questions, il est nécessaire de fournir un certificat médical)
- 1 photo

Pour tous les nouveaux joueurs à partir de la catégorie U6 (année de naissance 2018)

- Demande de licence remplie
- Questionnaire de santé (en cas de réponse positive à une seule des questions, il est nécessaire de fournir un certificat médical). Pour les licenciés majeurs, un certificat médical, valable 3 ans, est toujours demandé
- Photocopie d'une pièce d'identité du joueur (carte d'identité, livret de famille ou extrait d'acte de naissance)
- 1 photo
- Fiche de renseignement remplie
- Chartes signées

Pour les renouvellements de licence

- Demande de licence remplie
- Questionnaire de santé (en cas de réponse positive à une seule des questions, il est nécessaire de fournir un certificat médical). Pour les licenciés majeurs, un certificat médical, valable 3 ans, est toujours demandé
- 1 photo (si la photo existante n'est plus valable)
- Fiche de renseignement
- Chartes signées

Cotisations

Catégorie Baby

- **120 € + 40 € d'adhésion à l'ESC (cotisation statutaire)**; si vous êtes non imposable, un avis de non-imposition est indispensable pour être exonérés de la cotisation statutaire. (En absence de l'avis de non-imposition, un chèque de caution de 40€ sera demandé; il sera rendu en échange de l'avis ou encaissé si l'avis d'imposition n'est pas donné au 20/12/23 au plus tard)

Toutes les autres catégories

- **200 € + 40 € d'adhésion à l'ESC (cotisation statutaire)**; si vous êtes non imposable, un avis de non-imposition est indispensable pour être exonérés de la cotisation statutaire (En absence de l'avis de non-imposition, un chèque de caution de 40€ sera demandé ; il sera rendu en échange de l'avis ou encaissé si l'avis d'imposition n'est pas donné au 20/12/23 au plus tard)

L'ESC a mis en place une politique familiale, qui prévoit le remboursement à partir de 10€ dès le 2ème membre de la famille inscrit à une section de l'ESC. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de l'ESC à l'adresse suivante : https://escaudacienne.fr/esc/accueil/politique-familiale/
Attention : demande de remboursement à remplir sur le site avant le 31 mars 2024

Moyens de paiement acceptés par le club :

- Espèces (en cas de paiement un plusieurs fois, un chèque de caution correspondant au montant restant dû sera demandé)
- Chèque (à l'ordre de ESC FOOTBALL, uniquement ***chiffres entiers, sans centimes***)
- Chèques vacances (ANCV)
- Carte bleue (uniquement pour les inscriptions en ligne)

Possibilité de payer en 4 fois maximum, avec dernière échéance le 31 décembre
Possibilité de payer en 5 fois, uniquement si l'inscription est faite au mois de juin, avec une première échéance encaissée avant le 30/06/2023

Tout dossier incomplet sera refusé.

L'inscription en ligne ne peut pas être prise en considération ou le renouvellement ou la création de la licence FFF. Il est indispensable de nous informer en cas d'inscription en ligne, pour qu'on puisse faire le nécessaire auprès de la FFF.

Sans licence FFF, il n'est pas possible de participer aux compétitions